

Paris-Match

Une question de CONSCIENCE pour Émilie Blachère

Constatant l'ingérence manifeste de Bolloré dans la stratégie et la politique éditoriale de l'hebdomadaire, bien que le rachat de Lagardère par Vivendi ne soit pas encore consommé, Émilie Blachère, grand reporter à Paris-Match, a fait valoir sa clause de conscience en février dernier. Le SNJ sera à ses côtés dans ce bras de fer aux prud'hommes.

Elle a claqué la porte. En janvier dernier, après 16 ans à couvrir l'actualité nationale et internationale pour Paris-Match comme grand reporter, et à rouler sa bosse sur tous les terrains, du Mexique à l'Irak, de la route des migrants au mouvement des Gilets jaunes, de la guerre au Donbass au trafic de stupés dans les quartiers Nord de Marseille, Émilie Blachère a pris la décision, mûrement réfléchie et lourde de sens, de quitter l'hebdomadaire en faisant valoir sa clause de conscience.

Adhérente du SNJ, la journaliste quadragénaire n'en pouvait plus de la « bollorisation » rampante de la ligne éditoriale de « son » Paris-Match, depuis la prise de pouvoir de Vivendi sur le groupe Lagardère, initiée en juillet 2020. Si le rachat de Lagardère n'est toujours pas effectif — il n'a été autorisé que sous conditions, en juin 2023, par la Commission européenne —, le milliardaire breton Vincent Bolloré n'a pas attendu pour placer ses hommes, avancer ses pions, à Europe 1 comme à Paris-Match, deux médias désor-

mais sous influence stratégique et idéologique.

L'affaire du JDD, 40 jours de grève et la destruction d'une rédaction au cœur de l'été, n'a fait que conforter sa démarche. « Ce qui se passe est très inquiétant. Ça a été extrêmement brutal au JDD. À Paris-Match, ça a été plus insidieux. C'est ce que j'ai voulu dénoncer, explique-t-elle. J'ai posé ma clause de conscience et quelques jours plus tard, la Commission européenne communiquait sur le fait qu'elle aussi, elle se posait des questions sur une prise de contrôle opérationnelle anticipée ».

La direction de Paris-Match ayant refusé la clause de conscience, notre consœur a soigneusement recensé les éléments démontrant la reprise en mains éditoriale du magazine et l'ingérence de Bolloré, dans une requête déposée aux prud'hommes le 16 février dernier, en vue d'une audience annoncée pour décembre. Le SNJ sera à ses côtés.

Sujets imposés et « médias proches »

« Quand tu vires Bruno Jeudy et que c'est Laurence Ferrari qui arrive... », le crime est évidemment signé, « et encore je n'ai pu observer que ce qu'il était possible de voir à mon petit niveau », précise Émilie Blachère. Nominations à des postes clés, sujets imposés, d'autres censurés, articles complaisants, synergies avec les médias du groupe Vivendi, tout y est. « J'ai remonté les archives jusqu'en 2019, et on voit clairement le changement de ligne éditoriale du journal », développe la journaliste, ayant pu constater en interne la volonté très nette de

« faire moins de people », pour éviter d'attirer trop l'attention du point de vue de l'Autorité de la concurrence vis-à-vis de Gala (chez Prisma).

En cause également, l'apparition de choix éditoriaux inquiétants, à l'image de la Une sur le cardinal ultraconservateur Robert Sarah, imposée au rédacteur en chef de l'époque Bruno Jeudy en juillet 2022. Sans oublier les pressions pour inciter les journalistes de Paris-Match à se rendre sur les plateaux de CNews, chez Hanouna, Morandini, Pascal Praud...

« Je refusais systématiquement. Ce sont les chefs qui y allaient à ma place. D'ailleurs, lorsque j'ai fait valoir ma clause de conscience, la direction m'a répondu qu'il était normal que je sois sollicitée par des « médias proches », ce qui, pour moi, sonne comme un demi-aveu », assure-t-elle.

« Je voulais le faire par principe »

Qu'en diront les prud'hommes? Nul ne peut le savoir, mais dans tous les cas, l'honneur sera sauf. Si une vingtaine de plumes du journal ont déjà quitté Paris-Match, Émilie Blachère est la seule à avoir actionné la clause de conscience: « Je sais que ma démarche a fait mal, qu'elle aurait froissé Bolloré lui-même. Je voulais le faire par principe, j'ai déjà l'impression d'avoir gagné au moins cela. D'ailleurs je n'ai pas demandé de dommages et intérêts, parce que je ne voulais pas que ce soit associé à quelque chose de vénel. Je vais demander juste mon dû, les indemnités de licenciement. »

Fière de ce bras de fer engagé, avec l'aide de son avocat M^e Paul Van Deth, elle ne lâchera pas Vincent Bolloré: « Il acquiert des médias, il les tue, et les repeint à ses couleurs à des fins idéologiques. Moi je suis pour la pluralité de tous les courants, mais là il ne s'agit pas de ça, il s'agit de prendre le pouvoir sur des journaux pour transformer en profondeur le paysage médiatique. L'indépendance des médias, ça devrait être l'affaire de tous. Quand tu travailles à Paris-Match ou au JDD, tu ne t'attends pas à devoir travailler avec un parti pris idéologique et politique, pas du tout. » Encore moins au service des idéologies d'extrême droite.

Vincent LANIER

Je sais que ma démarche a fait mal, qu'elle aurait froissé Bolloré lui-même